

Pêches

Je ne sais pas exactement quel est le rôle des Pêches au ministère de l'Environnement, bien qu'il soit précisé dans le décret du conseil que le ministre est responsable de l'application de certaines lois, dont la loi sur la protection des pêcheries côtières, la loi sur le développement de la pêche, la loi sur les pêcheries, en somme, toutes les lois qui concernent la pêche. En fait, le ministre n'a pas des tâches administratives vu qu'il ne dirige pas un ministère des pêches distinct.

Lors d'une conférence de leurs candidats des provinces atlantiques, le parti progressiste conservateur de Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, a adopté une résolution en 1972, puis de nouveau en 1974, à Halifax, recommandant la création d'un ministère des pêches pour assurer à cette industrie la place qui lui revient dans l'industrie canadienne. Nous demandons d'établir un ministère des Pêches distinct et de lancer sous les auspices de ce nouveau ministère un nouveau programme dynamique et énergique visant à étendre le contrôle de gestion du Canada aux extrémités de son plateau continental pour conserver et administrer ses ressources marines. C'est la politique de notre parti.

● (1610)

Le gouvernement a découvert, à sa consternation, en faisant face à son électorat en 1974, que cette question était devenue un vrai sujet de préoccupation dans les provinces atlantiques. Le premier ministre (M. Trudeau) a donc promis que le gouvernement établirait un ministère des Pêches distinct, et je cite un extrait du *Star* de Montréal du 27 juin:

La résolution présentée à la conférence des libéraux de l'Atlantique réclamait l'établissement d'un ministère des pêches distinct.

Ce qui fût subséquemment confirmé par une déclaration du premier ministre.

C'est la politique de l'actuel gouvernement. Le congrès libéral national a adopté en 1973 la proposition suivante:

Que, étant donné l'importance grandissante des pêches pour les Canadiens, particulièrement pour les habitants des provinces côtières, soit rétabli immédiatement un ministère chargé de ce domaine et connu sous le nom de ministère des Pêches et des ressources marines.

Dans la proposition dont la Chambre est saisie et que, j'espère, elle appuiera, je demande au gouvernement de mettre en vigueur la proposition adoptée par le parti libéral du Canada au cours de son congrès et la proposition présentée par les candidats libéraux des provinces maritimes au cours de leur réunion de l'an dernier à Halifax, et de remplir la promesse faite aux Canadiens par le premier ministre à la suite de la conférence des candidats libéraux à Halifax.

Quiconque s'intéresse à la pêche, et c'est certainement le cas de tous les députés des provinces maritimes et de nombre de députés de la Colombie-Britannique, en voit facilement les raisons: Les pêches doivent affronter de graves difficultés, de plus il s'agit là d'une industrie importante. Par exemple, en 1973, la valeur totale des prises au Canada s'élevaient à plus de \$301,687,000, ce qui représente 2,179,119,000 livres de poissons. Autre exemple,

[M. McGrath.]

dans ma propre province, environ 20,000 personnes travaillent directement ou indirectement dans l'industrie de la pêche. En fait, c'est la plus importante de nos industries. Or elle est engagée dans des changements considérables, non seulement à cause de la technologie nouvelle, mais aussi parce que nous avons failli à l'exercice de nos droits et de nos devoirs et que nous n'avons pas étendu au plateau continental le contrôle que nous aurions pu exercer sur la pêche et la protection des espèces marines.

Les députés parlent de la Conférence sur le droit de la mer qui s'est terminée dernièrement à Caracas et qui reprendra le mois prochain à Genève. Nous obtiendrons peut-être gain de cause à la conférence. Nos chances sont meilleures qu'elles ne l'étaient, grâce à l'appui du Congrès des États-Unis. Il est cependant possible que nous ne réussissions pas. En cas d'échec, je crois que le gouvernement a le devoir d'agir unilatéralement et qu'il en a, en fait, l'intention.

Bien sûr, la perspective d'une telle action unilatérale est la mesure de l'inquiétude que le sort de l'industrie de la pêche inspire aux Canadiens. En 1974, les prises étaient inférieures à celles de 1973. Le mouvement est régressif et se traduit par des baisses annuelles.

Ainsi, au cours de l'année dernière, les prises par provinces ont diminué: Terre-Neuve, de 24 p. 100; Île-du-Prince-Édouard, de 43 p. 100; Colombie-Britannique, de 25 p. 100; Nouveau-Brunswick, de 12 p. 100. L'inflation mise à part, il y a eu dans le même temps baisse de la valeur de ces prises. Ces diminutions conjuguées ont eu pour résultat de faire baisser les revenus non seulement des pêcheurs, mais aussi des entreprises de pêche. C'est là le problème le plus grave qui assaille l'industrie à l'heure actuelle, car les dépenses augmentent considérablement. Les propriétaires de chalutiers de haute mer doivent payer leurs dépenses d'expédition avec une prise réduite. Comme les pêcheurs obtiennent en guise de rémunération une partie de la prise, leurs gains en sont diminués d'autant.

C'est là, je me permets de l'ajouter, l'objet d'un très grave conflit dans la province de Terre-Neuve qui a à l'heure actuelle pratiquement paralysé toute l'industrie. Nous sommes actuellement aux prises avec une grève des pêcheurs au chalut en haute mer à propos de ce que l'on appelle le système de co-exploitation, un système pratiqué non seulement depuis des générations mais depuis des centaines d'années en vertu duquel les pêcheurs participent à la prise avec le propriétaire de bateau, mais quand il n'y a pas de prise, il n'y a pas de rétribution non plus. Or les pêcheurs continuent à avoir des dépenses. Ils doivent nourrir, vêtir et loger leur famille dans le même contexte inflationniste que tout le monde, et il est bien entendu que s'ils n'ont pas gagné d'argent dans leur expédition de dix jours, ils ne peuvent aller au supermarché acheter les produits alimentaires nécessaires pour nourrir leur famille, ou continuer à garder leur maison, ou acheter des vêtements pour leurs enfants. Aussi nos pêcheurs hauturiers de Terre-Neuve sont-ils aujourd'hui en grève. Ils font la grève pour mettre fin au système de co-exploitation. Leur cause suscite beaucoup de sympathie.